



Mettre à jour vos coordonnées bancaires très simplement depuis votre Espace sécurisé CIBTP

1

Nous avons besoin d'un numéro de téléphone mobile certifié

C'est d'abord une mesure de sécurité. Cette certification vous permet aussi de mettre à jour facilement vos coordonnées bancaires.

Comment procéder ?



Depuis votre Espace sécurisé salarié, rendez-vous dans

Mes informations salarié

> Informations de contact

puis cliquez sur **Modifier téléphone(s)** et renseignez votre numéro de mobile dans le champ correspondant.

Le bouton **Certifier** apparaît.

Cliquez et suivez les instructions.

Vous recevrez un SMS contenant un code de sécurité.

Après avoir saisi le code, le logo de certification apparaît :



2

Comment renseigner ou modifier le mode de paiement de vos indemnités



Depuis votre Espace sécurisé salarié, rendez-vous dans

Mes informations salarié

> Mode de paiement

Vous pouvez ensuite consulter les coordonnées bancaires connues de la caisse et, si besoin, les mettre à jour en renseignant simplement les informations demandées.

Une fois que les informations sont saisies, cliquez sur

Modifier

ATTENTION

Pour des raisons de sécurité, un code de vérification doit être envoyé par SMS à votre numéro de téléphone mobile avant la validation de l'enregistrement des nouvelles coordonnées bancaires.



Ce code ne peut être envoyé que si votre numéro de téléphone mobile est renseigné et certifié (voir au recto de ce document).

À défaut, vous pouvez faire mettre à jour vos coordonnées bancaires en transmettant à la caisse CIBTP un RIB/ IBAN en utilisant le **formulaire de contact** sur votre Espace sécurisé.



Flashez pour en savoir plus

